POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MONTRÉAL-OUEST
MONTREAL WEST
1897

TABLE DES MATIÈRES

3 Mot du maire

4 Mot de la conseillère travaux publics, édifices publics et environnement

5 Glossaire

6 1. Mise en contexte

7 2. État des lieux
Étapes et actions réalisées en gestion des matières résiduelles

8 Parties prenantes

10 3. Vision

11 4. Orientations et objectifs

12 Orientation 1 : Tendre vers le zéro déchet

13 Orientation 2 : Augmenter le taux de matières résiduelles détournées de l'élimination

14 Orientation 3 : Viser l'exemplarité municipale

15 Orientation 4 : Favoriser une culture de collaboration et d'intelligence collective

MOT DU MAIRE

Beny Masella
Maire

Nous sommes fières de vous présenter notre toute première politique de gestion des matières résiduelles.

Elle découle de notre volonté de répondre aux enjeux actuels et futurs sur notre territoire. Nous avons entamé une démarche de planification stratégique en 2019 afin d'assurer un changement de culture visant un meilleur tri à la source et la réduction des déchets, tant pour les citoyens que pour l'appareil municipale.

Cette politique s'inscrit dans un contexte de modernisation de la gestion des matières résiduelles au Québec. Les grandes orientations adoptées visent à contribuer à l'atteinte des objectifs ciblés par les paliers gouvernementaux fédéral, provincial et municipal tel que :

- Tendre vers le zéro déchet ;
- Augmenter le taux de matières résiduelles détournées de l'élimination ;
- Favoriser une culture de collaboration et d'intelligence collective.

Nous souhaitons remercier les citoyens qui ont participé à l'atelier de participation citoyenne tenu en novembre 2019 sur la thématique de l'environnement, le Comité d'action en environnement piloté par la conseillère Maria Torres, les employés ayant participé à l'élaboration de la politique ainsi que nos collaborateurs : Cycle Environnement, Coop Incita et Concertation Montréal (CMTL) qui nous ont accompagnés avec leur expertise et dévouement.

Ensemble, voyons à promouvoir et à appliquer les meilleures pratiques en gestion de nos matières résiduelles et prenons part au grand virage vert.

MOT DE LA CONSEILLÈRE TRAVAUX PUBLICS, ÉDIFICES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

C'est avec une grande fierté que je me joins au maire Beny Masella et à mes collègues conseillers pour présenter la première politique de gestion des matières résiduelles de Montréal-Ouest.

La gestion des matières résiduelles (déchets) d'une manière écologiquement et économiquement saine est une tâche complexe. Cependant, c'est une tâche qui exige notre attention immédiate. Avec un volume croissant de matières résiduelles à éliminer de façon responsable, il est impératif que la Ville adopte une politique de gestion des matières résiduelles comme première étape vers une stratégie plus durable en matière de déchets. L'étape suivante sera l'élaboration d'un plan d'action qui sera finalisé au cours des prochains mois. Ensemble, ces documents serviront de feuille de route pour déterminer comment les matières résiduelles seront gérées à Montréal-Ouest.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les résidents et employés de Montréal-Ouest qui ont collaboré à cette entreprise. Votre expertise, vos opinions et vos expériences ont été inestimables.

Enfin, nous vous invitons à poursuivre votre collaboration à ce projet et, pour reprendre les mots du maire Masella, à prendre part au " grand virage vert ".

Maria Torres
Conseillère
Travaux Publics, édifices publics et environnement

GLOSSAIRE

CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRD	Construction, rénovation et démolition
GES	Gaz à effet de serre
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
MR	Matière recyclable
MO	Matière organique
PDGMR	Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PMGMR	Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2019-2024
3RV-E	Hiérarchie de gestion des matières résiduelles, priorisant dans l'ordre : la réduction à la source, le réemploi,[1] le recyclage, la valorisation des matières résiduelles et l'élimination.

[1] Le réemploi inclut la réutilisation et la réparation.

MISE EN CONTEXTE

La présente stratégie découle de la volonté de la Ville de Montréal-Ouest de répondre aux enjeux actuels en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles (GMR) sur son territoire. Forte d'une population et d'un appareil municipal dynamiques, la Ville de Montréal-Ouest a entamé en 2019 une démarche de planification stratégique de sa GMR afin d'amorcer un changement de culture visant un meilleur tri à la source et la réduction des déchets, tant au niveau des résident.e.s, des industries, commerces et institutions (ICI), qu'au niveau de l'administration municipale.

Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de changement et de modernisation de la GMR au Québec. Elle se veut cohérente à la fois avec :

- Le Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR)[1];
- Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)[2] de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
- La Stratégie et le Plan d'action du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 (PDGMR)[3] : « Montréal, zéro déchet »

Les grandes orientations adoptées visent à contribuer à l'atteinte des objectifs ciblés par les paliers gouvernementaux provincial et municipal. Le tableau ci-dessous compare les objectifs au courant des prochaines années avec la performance actuelle de la Ville de Montréal-Ouest en 2019.

Catégorie	Objectifs du PQGMR - 2023	Objectifs du PQGMR - 2025	Performance Montréal-Ouest 2019
Matières recyclables	Recyclage de 75 % des matières recyclables		65 %
Matières organiques	Valorisation de 60 % des matières organiques		42 %
Construction, rénovation et démolition (CRD)	Récupération de 85 % Taux de rejet des centres de tri : 30%	Récupération de 95 % Améliorer l'accès aux écocentres	Récupération de 67 %
Déchets	525 kg/pers.	399 kg/pers.	525 kg/pers.

[1] MELCC. Politique québécoise de gestion des matières résiduelles – plan d'action 2019-2024
[1] CMM. Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
[1] Agglomération de Montréal. Stratégie du PDGMR de l'agglomération de Montréal 2020-2025.

En tant qu'organisation municipale responsable de la collecte et du transport des matières résiduelles, ainsi que de l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ), la Ville de Montréal-Ouest dispose de plusieurs outils potentiels pour avoir un impact positif sur son territoire.
La stratégie détermine les grandes orientations de la Ville de Montréal-Ouest en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'un document qui sera amené à évoluer sur un horizon de cinq (5) ans, et qui s'inscrit en complémentarité avec le Plan d'action en gestion des matières résiduelles 2021-2025. Ce dernier est guidé par la vision et les orientations définies dans la stratégie.

ÉTAT DES LIEUX

À l'image des transformations structurelles et sociétales s'opérant au Québec au niveau de la GMR, la Ville œuvre depuis plus d'une décennie à l'amélioration de ses opérations et à l'accompagnement de sa communauté dans ces changements.

Étapes et actions réalisées en gestion des matières résiduelles

En réponse au précédent Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) qui appelait les municipalités à accroître leur taux de détournement des matières résiduelles, Montréal-Ouest a mis en place différentes initiatives de réduction des déchets au fil des années.

2010		2013	2014	2014-2015-2017-2018
Programme de collecte municipale des MR	Initiative de dépôt hebdomadaire de la MO par la communauté	Programme de collecte municipale de la MO	Fréquence de la collecte des déchets de deux à une fois par semaine	Campagne d'information en porte à porte sur les bénéfices de la MO

Dès 2010, la Ville a décidé de mettre le recyclage au cœur de ses priorités en améliorant son programme de collecte municipale des matières recyclables (MR). Avant ce déploiement de bacs roulants de trois formats disponibles, les citoyen.ne.s qui souhaitaient recycler pouvaient trier leurs matières recyclables dans des bacs séparés et devaient faire une demande à la ville obtenir des bacs de 35L pour y disposer leur MR. Les changements apportés au programme de collecte en bordure de rue ont constitué une amélioration significative qui a permis d'augmenter la quantité de matières recyclables détournées de l'élimination au courant des années qui ont suivi le changement.

Au même moment, en 2010, Montréal-Ouest lançait une initiative de dépôt de la matière organique (MO) par la communauté sur une base hebdomadaire et volontaire dans différents points de collecte. Cette initiative, l'une des premières sur l'île de Montréal, a su soulever l'intérêt de la communauté avec près de 200 adhésions citoyennes.

Fort de cette première expérience, la ville est allée de l'avant avec la collecte porte-à-porte de la MO en 2013. Deux choix de bacs roulants ont été offerts aux citoyen.ne.s, doublant ainsi la quantité de MO récupérée dès la première année. Des efforts soutenus d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ont été déployés pendant les premières années du programme, menant à une amélioration constante des taux de valorisation de la MO.

Ces déploiements ont mené à une réduction de la fréquence de collecte des déchets en 2014, passant d'une collecte bihebdomadaire à une collecte hebdomadaire.

En 2017-2018, plusieurs actions d'ISÉ ont été réalisées par la Ville de Montréal-Ouest, notamment :

- Une campagne de sensibilisation porte-à-porte au sujet du tri des matières organiques ;
- L'organisation d'une brigade verte dans le cadre des événements publics ;
- La diffusion d'articles sur la gestion des matières résiduelles dans l'Informer.

Bien que ces initiatives aient changé le portrait de la GMR de la municipalité dans le début des années 2010, les taux de récupération des MR et des MO demeurent stables depuis quelques années et bénéficieront d'une relance de l'ISÉ ainsi que de nouvelles mesures mobilisatrices.

Parties prenantes

Plusieurs facteurs sociodémographiques viennent créer des opportunités au niveau de la mise en œuvre de différentes actions en GMR.

Tout d'abord, avec un territoire de 1,4 km² et une population de 5050 habitant.e.s, Montréal-Ouest bénéficie d'une situation favorable permettant des approches personnalisées selon les différentes situations socio-économiques des divers groupes sociaux.

De plus, le type d'habitation le plus répandu est la maison unifamiliale à 44%, ce qui constitue un contexte avantageux pour effectuer un suivi des mesures de réduction à la source.

Finalement, 33% de la population est âgée de moins de

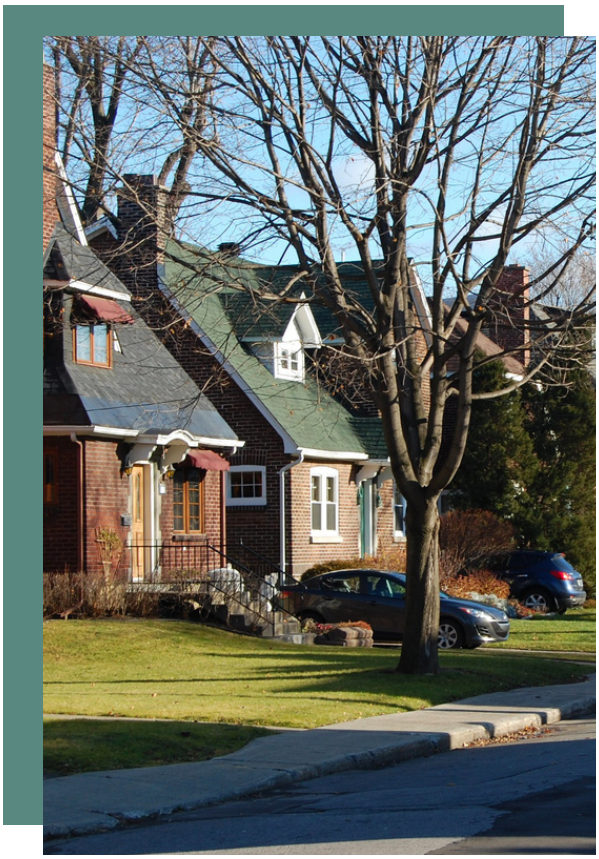

25 ans. Il s'agit donc d'une opportunité intéressante pour former dès maintenant les citoyens.ne.s responsables et engagé.e.s de demain.

C'est dans ce contexte propice qu'ont eu lieu des séances d'idéation, des discussions et des ateliers de travail auprès de différentes parties prenantes de la communauté. Les orientations sélectionnées émanent de ces rencontres afin d'assurer une représentation fidèle à la fois des ménages, des entreprises, des élu.e.s ainsi que des employé.es municipaux de Montréal-Ouest.

Parties prenantes
Citoyen.nne.s
Comité environnement composé de citoyen.ne.s engagé.e.s et d'élu.e.s
Élu.e.s municipaux
Comité GMR composé d'employé.e.s de la municipalité
Entrepreneur.e.s et employé.es des industries, commerces et institutions (ICI)
Représentant.e.s scolaires

VISION

Cette stratégie a bénéficié de l'apport de différentes parties prenantes pendant son élaboration. C'est cette vision de collaboration, de mise à profit de l'intelligence collective et de communauté que souhaite mettre de l'avant la Ville de Montréal-Ouest dans la mise en place de solutions adaptées aux différentes réalités des parties prenantes impliquées en GMR.

Des changements de comportements et de culture à tous les paliers de la chaîne de production et de consommation sont nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction des matières générées et d'amélioration de la performance des collectes que s'est fixés la Ville. Le succès de la démarche repose avant tout sur un effort collectif soutenu.

La vision ci-dessous a guidé l'élaboration de la stratégie ainsi que du plan d'action en GMR.

La démarche de participation citoyenne et la reddition de compte permettent d'accroître la confiance envers la gestion des matières résiduelles.

La ville de Montréal-Ouest met en place des actions structurantes, tant au niveau des incitatifs, de la réglementation que de l'éducation, qui permettent d'atteindre une réduction à la source des matières résiduelles et un meilleur tri.

La GMR fait partie intégrante de la culture collective et des activités de l'ensemble des parties prenantes.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Les orientations définissent les directions qui seront suivies pour répondre aux enjeux soulevés par les différentes parties prenantes. Elles seront chacune déclinées selon la hiérarchisation des 3RV-E - la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination - afin de favoriser la réduction à la source.

La réduction à la source et le réemploi sont définis ci-dessous et ont inspiré la formulation des orientations de la stratégie.

> **Réduire à la source :** approche visant à diminuer la génération de matières résiduelles, ayant comme principal impact environnemental positif la réduction de l'utilisation de ressources.
>
> **Réemploi :** approche visant l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, avec ou sans modification de ses propriétés initiales.

Deux orientations transversales sont aussi partie intégrante de toutes les orientations, et ont été intégrées dans les objectifs qui en découlent.

- L'information, la sensibilisation et l'éducation
- La traçabilité des matières résiduelles.

Cette transversalité assure une cohérence entre les grandes orientations qui ont servi de lignes directrices pour définir le plan d'action.

Orientation 1 : Tendre vers le zéro déchet

Tributaire de la vision de l'agglomération de Montréal visant devenir une ville « zéro déchet » pour 2030, cette orientation s'inscrit dans une capitalisation des actions en réduction à la source et en réemploi.

Le tableau ci-dessous présente les différents objectifs qui seront mis de l'avant dans le plan d'action 2021-2026.

Objectif	Description
Diminuer le recours aux articles à usage unique	Le gouvernement fédéral annonçait en 2020 l'intention de bannir certains objets spécifiques en plastique à usage unique dès 2021. La Ville de Montréal-Ouest souhaite pousser plus loin cette réflexion en considérant ces objets de façon globale et non individuelle.
Agir contre le gaspillage alimentaire	Source importante de matière organique, le gaspillage alimentaire impacte à la fois les sphères économique, sociale et environnementale. Il s'agit d'un enjeu majeur où l'implication de chacune des parties prenantes est déterminante. Les résultats de la consultation publique de la ville de Montréal réalisée à ce sujet seront pris en compte pour proposer des actions concrètes.
Déployer des mesures d'écofiscalité	L'écofiscalité au sein d'une municipalité permet la mise en application du principe de l'utilisateur-payeur. Les incitatifs financiers en découlant encouragent l'adoption de bonnes pratiques environnementales.
Favoriser le réemploi, le partage et la réparation	Le réemploi permet une deuxième vie aux objets et emballages du quotidien, que ce soit en prolongeant leur vie utile avec une réparation, en transformant leur usage premier ou encore à la suite d'un changement de propriétaire. Favoriser cette approche permet de diminuer l'impact environnemental de ces biens déjà existants.
Accroître la traçabilité des résidus de CRD	Il est essentiel de mieux comprendre le chemin effectué par les résidus de CRD afin d'avoir un portrait juste des enjeux et des solutions concrètes pour y répondre.
Informer, sensibiliser et éduquer	Une stratégie de sensibilisation proposant des outils diversifiés permettra d'outiller la population de Montréal-Ouest dans l'adoption d'habitudes zéro déchet.

Orientation 2 : Augmenter le taux de matières résiduelles détournées de l'élimination

En 2019, ce sont 50% des matières générées à Montréal-Ouest qui prenaient le chemin de l'élimination. Ce taux est relativement stable depuis le déploiement des collectes de MR et de MO, ainsi que de la diminution de fréquence des collectes. Par ce fait, un grand gisement de matières recyclables et valorisables pourrait être détourné le l'élimination en étant mieux trié à la source.

Objectif	Description
Axer sur le tri à la source	Une poubelle moyenne au Québec est composée d'environ 50% de MO, 20% de MR, 10% de résidus de CRD et 5% de textile.[1] Un meilleur tri à la source diminuerait donc d'environ 85% les matières destinées à l'élimination.
Accroître la desserte dans les industries, commerces et institutions (ICI)	Une identification précise des besoins des ICI permet de développer des opportunités conjointes et d'optimiser les différents programmes de collectes municipaux adaptés et performants.
Restructurer les collectes municipales	Les solutions pour innover et optimiser le système de collecte municipale sont diverses. Un processus d'ajustement des collectes développé en consultant l'ensemble des parties prenantes de la municipalité offre un nouveau départ vers une amélioration de la performance en ce qui a trait aux taux de matières résiduelles détournées de l'élimination.
Développer un système de traçabilité des matières	La confiance citoyenne envers les opérations en GMR découle notamment de la traçabilité possible de leurs efforts. La documentation et la communication de ces résultats sont donc un important levier d'adhésion collective.
Informer, sensibiliser et éduquer	L'accessibilité aux connaissances permettant une prise de décision éclairée dans les actions en GMR incite les gens à faire partie de la solution. La stratégie en ISÉ favorise les différents canaux de communication propres à chacune des parties prenantes.

[[1] Éco Entreprises Québec et RECYC-QUÉBEC. Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2012-2013

Orientation 3 : Viser l'exemplarité municipale

Le leadership par l'exemple assure une cohérence au niveau des mesures déployées, et témoigne de l'importance de l'engagement des décideur.euse.s publics. Cette mobilisation de l'administration publique et des élu.e.s tend aussi à approfondir la compréhension des enjeux puisqu'ils sont réfléchis, expérimentés et vécus au sein même de l'organisation.

Objectif	Description
Instaurer une culture des 3RV-E au sein de l'administration municipale	Des trois voies de collecte dans les bâtiments municipaux (MR, MO et déchets) à l'élimination des plastiques à usage unique, en passant par une desserte en fontaine avec becs verseurs pour favoriser l'utilisation de bouteilles d'eau réutilisables, la municipalité peut tabler sur une myriade d'actions pour montrer l'exemple au quotidien tout en sensibilisant ses employé.es.
Favoriser l'approvisionnem ent responsable	L'approvisionnement responsable est cohérent avec le développement durable et la hiérarchisation des 3RVE lors de l'acquisition de biens et services. Cette approche guide les membres de l'organisation et offre des critères de prise de décision éclairée lors de la rédaction d'appels d'offres et de contrats.
Accompagner les évènements organisés par la Ville pour minimiser leur impact environnemental	Les solutions pour innover et optimiser le système de collecte municipale sont diverses. Un processus d'ajustement des collectes développé en consultant l'ensemble des parties prenantes de la municipalité offre un nouveau départ vers une amélioration de la performance en ce qui a trait aux taux de matières résiduelles détournées de l'élimination.
Accroître la traçabilité des CRD	La Ville est responsable de plusieurs chantiers sur son territoire. En ce sens, la traçabilité des résidus de CRD, autant à l'interne qu'en sous-traitance, contribue à l'exemplarité municipale. En développant des mécanismes de suivis des flux des matières résiduelles, ainsi que des mesures de reddition de compte entre les parties prenantes, l'information colligée sera le point de départ pour une amélioration des processus.
Informer, sensibiliser et éduquer	Une culture de saine GMR en milieu de travail passe par des employé.e.s engagé.e.s. Cet engagement est facilité par une formation adéquate sur les enjeux et une mise à contribution de la créativité, des connaissances et de la reconnaissance de tout un chacun.

Orientation 4 : Favoriser une culture de collaboration et d'intelligence collective

Une culture de collaboration exige une mise en place des canaux de communications entre les différentes parties prenantes afin d'œuvrer ensemble vers un but commun, de partager les bonnes pratiques et de faire converger les idées permettant de solutionner le grand défi qu'est la GMR. L'essence de cette intelligence collective passe aussi par des mécanismes favorisant la participation citoyenne en impliquant les différentes parties prenantes en amont du processus, et tout au long de sa mise en œuvre.

Objectif	Description
Mobiliser les parties prenantes et la participation publique	Une prise en compte des différentes parties prenantes en amont permet à la fois une meilleure acceptabilité des projets proposés, mais offre aussi accès à toute l'intelligence collective disponible pour améliorer les pratiques en GMR.
Créer des canaux d'échange entre les municipalités	Les ponts à construire avec les municipalités vivant des réalités similaires ou visant des objectifs semblables créent un espace propice au partage des idées et à la maximisation des ressources. Le développement et l'entretien de ces canaux de communication permettent de trouver des solutions optimales pour répondre aux enjeux locaux.
Assurer une traçabilité des rencontres, échanges et séances de travail	Afin de ne rien perdre des échanges dans ces différents contextes, le développement d'indicateurs de suivi de performance et de reddition de compte des démarches participatives est à mettre en place.
Informer, sensibiliser et éduquer	Des mesures d'ISÉ développées pour répondre aux besoins et attentes des différentes parties prenantes viseront à encourager cette culture de collaboration tout en offrant des clés pour bâtir et consolider cette synergie.